

Canton de Saint-Leu-la-Forêt Montlignon - Saint-Prix



Jean-Pierre Enjalbert
Votre Conseiller général

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Depuis 2001, je participe à l'action du Conseil général du Val d'Oise au sein du groupe Union pour le Val d'Oise rassemblant les élus UMP, Divers droite, Nouveau Centre et non inscrits. Le Val d'Oise est un département modèle dans bien des domaines :

- En matière de création d'entreprise et de fiscalité (12 ans sans augmentation des taux départementaux) ce qui, à une période où la question du pouvoir d'achat préoccupe à juste titre nos concitoyens, se doit d'être souligné,
- Pour son dynamisme dans la construction des collèges (11 nouveaux collèges construits en 6 ans),
- Pour son action sur les voiries départementales,
- Pour son engagement en faveur de la sécurité en finançant les polices municipales,
- Pour sa politique sportive, premier ratio en France par habitant,
- Pour ses actions au cœur des politiques de solidarité avec par exemple la mise en place du Revenu de solidarité active où notre département est pilote.

La dimension environnementale qui motive pour l'essentiel mon engagement public est largement partagée par notre majorité dont les ambitions dans ce domaine sont concrètes :

- Développement des politiques d'espaces naturels sensibles permettant à notre département de protéger et valoriser 14 nouveaux sites en l'espace de 6 ans,
- Accélération de la modernisation des sites de traitement des déchets ménagers,
- Aides aux politiques de tri sélectif de déchetteries.

Le travail au sein de structures telles que Airparif, Bruitparif contribue à exprimer nos revendications qui sont encore insuffisamment prises en compte au plus haut niveau mais pour lesquelles les premières avancées viennent d'être obtenues : relèvement des plafonds de survol et nouvelles procédures d'approche pour 2011. J'apporte dans le domaine de la santé publique et des nuisances aériennes ma contribution par des études qui veulent renforcer nos arguments, études qui sont réalisées grâce à l'appui déterminant du Conseil général.

Au-delà de l'action départementale, le conseiller général est aussi le représentant des communes du canton pour promouvoir leurs projets, les aider à constituer les dossiers de plus en plus complexes de cofinancement ou encore aider à l'aboutissement de projets associatifs. J'ai été heureux de défendre les projets de notre canton et d'avoir obtenu une large contribution financière du Conseil général. Elle a notamment permis la réalisation de nombreux équipements.

Saint-Leu-la-Forêt :

- Participation à hauteur de 25 % pour les projets des îlots Foch Paris et îlot de la Plaine avec en particulier la rénovation du gymnase Jean Moulin, le traitement de l'avenue des Diablots, la création d'un restaurant scolaire, l'aménagement d'espace public, la création d'une salle polyvalente.
- Participation à hauteur de 25 % pour le poste de police du centre ville.
- Travaux conséquents sur le collège Landowska (plus de 1,6 million d'euros sur la durée du mandat) avec par exemple le remplacement de toutes les menuiseries, la réfection de la demi-pension...
- Participation aux travaux d'enfouissement, d'assainissement, au rythme des projets proposés par la commune ; aménagements sur les voiries départementales sollicités par la commune (ex : boulevard Jean Rostand).
- Premières étapes de la réalisation du chemin des Lisières.
- Mur anti-bruit boulevard Bremont, dont les travaux ont commencé.



Séverine ARBAUT
suppléante

Montlignon :

- Participation à hauteur de 25 % pour le centre de loisirs et la salle de gymnastique.
- Participation au financement de la Poussineraie à hauteur de 42 %.
- Finalisation des accords avec les communes concernées pour le tracé de la déviation de la RD 909.
- Finalisation des études pour la déviation prenant en compte les légitimes exigences environnementales des communes de Montlignon et Saint Prix pour faire de cette déviation une réussite d'intégration.
- Finalisation de l'enquête publique et de l'enquête parcellaire (déviation RD 909).
- Participation au financement des manifestations au château de la Chasse (Fête de la forêt).

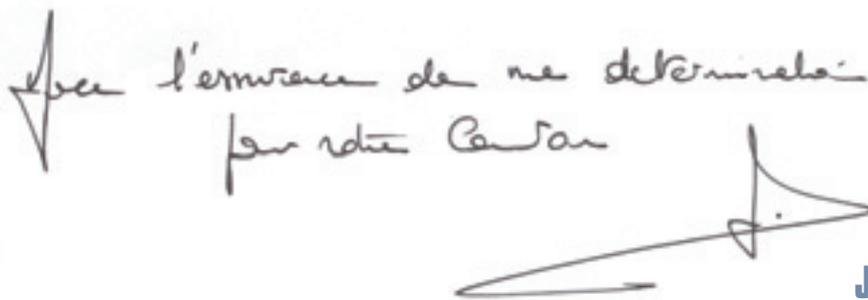
Saint-Prix :

- Participation à hauteur de 25 % pour la maison de la petite enfance.
- Participation à hauteur de 25 % pour la réalisation du poste de police de la communauté d'Agglomération Val et Forêt
- Participation aux travaux d'enfouissement des réseaux (RD 928 - RD 144).
- Travaux de voirie sur la RD 928 et la RD 144
- Agrandissement du collège Louis-Augustin Bosc.
- Soutien à hauteur de 40% de la politique de protection des espaces naturels des coteaux de Saint Prix.

Mais aussi :

- Financement de la brigade équestre en forêt de Montmorency.
- Réalisation d'une première tranche d'itinéraire cyclable du collège Louis-Augustin Bosc vers Montlignon.
- Interdiction des foudroyages (exploitation du gypse).
- Aides au dynamisme des associations en défendant leurs projets.
- Soutien aux événements culturels Blues en Val d'Oise et festival Théâtral du Val d'Oise.

C'est avec l'ambition de pouvoir amplifier et dynamiser les politiques départementales et promouvoir les projets de notre canton, défendre son caractère, son cadre de vie que j'ai été investi par l'ensemble de notre majorité pour solliciter vos suffrages en mars prochain. Je vous présenterai durant les prochaines semaines notre projet départemental et cantonal.



Avec l'envie de me déterminer
pour votre Canton

Jean-Pierre Enjalbert
Votre Conseiller général

► **Contactez-moi :**
Jean-Pierre Enjalbert
BP 20021
95 390 SAINT-PRIX
Email : jpe20556@aol.com

Union
pour le **Val d'Oise** **2008**
2014
Majorité départementale